

SOMMAIRE

Le Projet éducatif territorial (PEDT) en quelques mots...	4
<hr/>	
L'offre éducative, culturelle et sportive « sur le temps scolaire »	5
• Le théâtre Madeleine-Renaud	6
• Studio Ciné	6
• La médiathèque « Les Temps Modernes »	7
• Le conservatoire Jacqueline-Robin	8
• Le service des Sports	9
• Les + made in Taverny	10
<hr/>	
L'offre éducative, culturelle et sportive « hors temps scolaire »	11
• Le théâtre Madeleine-Renaud	12
• Le conservatoire Jacqueline-Robin	13
• L'Atelier municipal d'arts plastiques (AMAP)	13
• La médiathèque « Les Temps Modernes »	14
• L'École municipale des sports (EMS)	14
• Les maisons des habitants	15
• Les accueils de loisirs	16
<hr/>	
Notes	18
Plan des équipements	19

ÉDITO



Dans notre société, l'éducation liée à la culture et au sport doit être une priorité absolue. Donner à un enfant sa chance de réussir, de s'épanouir, de se sentir digne, constitue l'une des priorités de mon mandat. Nous œuvrons ainsi chaque année pour proposer un panel ambitieux d'activités culturelles, artistiques et sportives qui viennent compléter les programmes éducatifs dispensés à nos enfants.

Ce travail se fait au travers du projet éducatif territorial (PEDT), une démarche participative construite et élaborée avec tous les acteurs qui interviennent dans le quotidien de l'enfant (parents d'élèves, animateurs, enseignants, services municipaux) et qui aboutit à la mise en place du programme riche et varié qui vous est notamment présenté dans ce guide.

Taverny a d'ailleurs été l'une des premières villes du Val-d'Oise à voir son PEDT validé et soutenu par les partenaires institutionnels et l'État, une belle récompense qui conforte notre action en faveur du bien-être des enfants et de leur développement personnel au cœur de notre politique éducative.

Que ce soit par l'initiation à la pratique artistique et sportive, la découverte de spectacles culturels, ou la sensibilisation aux comportements citoyens et durables, tout est pensé pour offrir des outils qui favorisent l'épanouissement personnel de nos enfants et leur intégration en société.

C'est un investissement majeur, tant financier qu'humain et matériel, des services municipaux qui travaillent tout au long de l'année pour façonner ces activités, les réaliser et les mettre en cohérence avec la politique éducative à l'œuvre à Taverny.

La municipalité que je conduis est ainsi fière d'accompagner quotidiennement et durablement les enfants tabernaciens, et de veiller à les mettre dans les meilleures dispositions pour qu'ils s'accomplissent sereinement à l'école et en société.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour pérenniser cette démarche et continuer à construire, ensemble, la réussite éducative de nos enfants.

Très cordialement,

Florence PORTELLI

Maire de Taverny

Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France

Le Projet éducatif territorial (PEDT) en quelques mots...

Ce projet co-construit, qui s'inscrit pleinement dans le principe de co-éducation en associant l'ensemble des membres de la communauté éducative et plus largement tout acteur éducatif intervenant auprès de l'enfant (parents, enseignants, animateurs, associations,...), vise à atteindre un objectif unique : favoriser la réussite éducative de chaque enfant tabernacien.

Dans un souci d'évaluation et d'adaptation du Projet éducatif territorial (PEDT) aux besoins éducatifs du territoire, un comité de suivi a été institué. Entre chaque plénière, un groupe de travail thématique se réunit.

En 2019, la Ville a adopté un nouveau Projet éducatif territorial (PEDT) structuré autour de 3 axes majeurs :

- Assurer l'intégrité physique et morale de tous,
- Développer les actions liées à la prévention, à la citoyenneté et l'écocitoyenneté,
- Favoriser l'accès à la culture, aux sports et à l'expression artistique.

Les services municipaux de l'action éducative, la jeunesse, la culture, le sport, les Maisons des habitants... se coordonnent toute l'année pour porter des projets construits et cohérents dans et avec le cadre du PEDT, offrant au final un panel très riche d'activités aux enfants.

Suivez le guide au travers des offres sur le temps scolaire et hors temps scolaire...

Scannez ce QR code
pour accéder au PEDT
sur le site de la ville



L'OFFRE ÉDUCATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE SUR LE TEMPS SCOLAIRE



Au théâtre Madeleine-Renaud

Le Théâtre Madeleine-Renaud propose chaque année une programmation riche et variée sur le temps scolaire en direction des enfants de tous âges. Les projets élaborés en partenariat avec l'Éducation nationale et les établissements scolaires permettent de créer des liens avec les artistes accueillis durant la saison. Des ateliers de sensibilisation et des formations en direction des enseignants sont proposés aux équipes éducatives. Cette année encore, le théâtre Madeleine-Renaud poursuit ses actions de sensibilisation avec des interventions dans les classes. Ces actions permettent d'engager une réflexion sur la création et l'expression du corps dans l'espace.



Elles permettent la sensibilisation à différents univers artistiques, au travers d'un large choix de spectacles, d'explorer un répertoire théâtral, de se préparer à voir un spectacle et de rencontrer des équipes artistiques. Ces propositions permettent d'accompagner le jeune public dans sa démarche de spectateur « de demain ».

Ce que fait la Ville

Un spectacle gratuit sur le temps scolaire pour l'ensemble des enfants dès la crèche et scolarisés à Taverny de la petite section de maternelle au CM2 !

Studio Ciné

Le Studio Ciné, situé 207 rue de Paris, en partenariat avec la ville de Taverny propose des séances de cinéma dans le cadre du dispositif «L'école au cinéma» (agrément DRAC), au tarif préférentiel de 2,50€/enfant en tarif groupe avec un accompagnateur adulte, permettant aux enseignants d'élémentaire d'aborder un parcours pédagogique autour du 7^e art et des films d'art et d'essai. Le cinéma répond également aux demandes hors dispositif des enseignants pour projeter le film de leur choix, en rapport avec les programmes de l'Éducation nationale. Les séances scolaires, hors dispositif, sont au tarif de 4€/élève et gratuit pour un accompagnateur par groupe de dix élèves.



Studio Ciné est également partenaire d'«Écrans VO», organisateur du festival images par images, temps fort de l'éducation à l'image du jeune public avec au programme des cinéma-goûters, ateliers, interventions de réalisateurs...

Le cinéma propose également des opéras, des ballets et des pièces de théâtre retransmis en direct de la Comédie française ou de l'Opéra Garnier.

La médiathèque « Les Temps Modernes »

Les enseignants sont appelés à se positionner sur les projets préparés par la médiathèque autour de thématiques définies. L'offre évolue chaque année.



Maternelle

> Contes ou lectures :

3 séances d'environ 1h

> Dégustalivres

(à partir de la moyenne section) :

3 séances d'une heure sur un thème proposé par la bibliothécaire. L'enseignant repartira avec une dizaine de documents portant sur le sujet choisi, à lire en classe.

> La vie quotidienne au Moyen-Âge (CM1) :

5 séances.

À partir de reproductions, d'enluminures notamment, présenter la vie quotidienne au Moyen-Âge.

Élémentaire

> Ouvrez grand vos oreilles ou la découverte de la musique en s'amusant (CM1- CM2) :

3 séances.

À travers écoutes et extraits vidéo, proposer aux enfants une découverte interactive des grands courants musicaux, des artistes incontournables, des instruments principaux.
Objectifs? Acquérir les notions de base et quelques repères dans le domaine musical, solliciter l'oreille et donner aux enfants le goût de la musique.

> Les ateliers philo (dès la grande section) :

5 séances.

Objectifs? Apprendre à être à l'écoute de l'autre, à argumenter, à confronter ses opinions et à respecter celles des autres.

> La classe philo (CM1- CM2) :

15 séances environ d'octobre à juin.

Pratiquer sur une année entière permet aux enfants de réellement progresser dans l'écoute et l'argumentation. Les thèmes sont choisis avec les enfants et l'enseignant, en fonction des envies des élèves et des problématiques rencontrées en classe.

> Mais d'où ça vient (CP- CE) :

4 séances.

Objectif? Raconter l'histoire des objets de notre quotidien (brosse à dents, parapluie, stylo à bille...). Séances à thèmes avec projection de photographies et documents.

> Paris, Ville Lumière (CM) :

3 séances.

Objectif? À partir de la projection de photos et de peintures, retracer l'histoire de Paris, de ses monuments, de ses quartiers.

> Séance-découverte (CE-CM)

1 séance

Objectif? Visiter la médiathèque et aller à la découverte de nouveaux horizons (Langue des signes française (LSF), contes et jeux en anglais, lectures d'albums...).

Le conservatoire Jacqueline-Robin

Le Conservatoire Jacqueline-Robin intervient chaque année auprès de nombreux enfants des écoles maternelles et élémentaires, afin de les sensibiliser et de les initier à la pratique musicale et artistique.

Une équipe d'intervenants spécialisés et de professeurs du conservatoire met en œuvre des projets artistiques élaborés en étroite collaboration avec l'Éducation nationale.

En 2019, près de 2500 enfants en bénéficieront.

Les enseignants sont appelés à se positionner sur des projets pré-construits par les dumistes (intervenants musicaux possédant le diplôme universitaire de musicien intervenant) qui accompagnent l'enseignant.

Maternelle

> Petite section

À travers des jeux d'écoute et d'organisation des sons tels que le «loto sonore» ou la découverte des instruments, l'enfant perçoit, découvre et appréhende le monde sonore qui l'entoure.

L'apprentissage de comptines permet aussi de développer le sens du rythme, de la phrase musicale, tout en favorisant l'expression corporelle et vocale.

> Moyenne et grande section

L'accent est mis sur la créativité à travers des jeux d'exploration et d'improvisation, telles que la création de séquences rythmiques, de «sculptures sonores» issues d'objets du quotidien, l'illustration musicale d'œuvres visuelles, ou encore l'utilisation d'un instrumentarium adapté.

Selon les classes, les enfants peuvent également être initiés à l'écoute de concerts ou à la pratique du chant choral.

Élémentaire

> Classes «orchestre» ou «comédie musicale» projet «Demos» - CM1 et CM2

Depuis 2015, une classe «orchestre» voit le jour à chaque rentrée. Ainsi il existe déjà la classe orchestre cuivre de l'**école René-Goscinny**, celle de musiques actuelles de l'**école Jean-Mermoz** ou la classe «bois et percussions» de l'**école Verdun**, ainsi que le projet Demos (hors-temps scolaire) à l'**école Marcel-Pagnol**.

À la rentrée 2019, une classe orchestre «cordes frottées» est créée à l'**école Louis-Pasteur**, et des classes «comédie musicale» dans les **écoles Foch et La Plaine**.



Ainsi, toutes les écoles élémentaires de la ville sont dotées désormais de ce dispositif d'éducation artistique et culturelle, sur le temps scolaire.

Pour les classes «orchestre», la Ville achète et met gratuitement à disposition des enfants des instruments de musique pendant les années de CM1 et de CM2.

Chaque semaine, des professeurs du conservatoire les initient à la pratique de ces instruments grâce à une pédagogie de groupe innovante, et réunissent l'ensemble de la classe qui se transforme alors en orchestre. Les enfants se produisent en concert dès la première année.

Le projet Demos est le fruit d'un partenariat avec la **Philharmonie de Paris**. Il s'agit d'une initiation à l'instrument à travers la pratique orchestrale. Les enfants sont encadrés par des intervenants musicaux de la Philharmonie et du personnel municipal de la **Maison des Habitants Georges-Pompidou**.

> Classes « chorale » en CM2

Depuis la rentrée 2018, la Ville propose à toutes les écoles qui le souhaitent de bénéficier de la création d'une classe « chorale ». Sur le même principe que les classes « orchestre », les enfants se réunissent une fois par semaine sous la direction d'un chef de chœur du conservatoire. Ils découvrent un répertoire diversifié, développent leurs aptitudes vocales et répètent en vue de se produire sur scène, par exemple lors du festival du cinéma.

> Du CP au CM2

D'autres interventions et projets sont également proposés à l'ensemble des niveaux : préparation à l'écoute de concerts ; création rythmique ; sonorisation d'extraits de films ou de vidéos ; création et interprétation de chansons.

L'ensemble de ces interventions est réalisé dans le cadre des projets d'école, sous la responsabilité de l'enseignant de la classe, et reçoit un agrément de l'Inspection de l'Éducation nationale.

Le service des Sports



Le service des Sports accompagne les équipes enseignantes dans la réalisation de l'enseignement sportif par l'**intervention de trois ETAPS** (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) agréés par l'Éducation nationale. Les éducateurs organisent et encadrent des séances d'éducation physique et sportive en collaboration avec la professeur des écoles et en concertation avec le conseiller pédagogique, dans le respect des textes en vigueur. Ils répondent aux objectifs sportifs fixés par l'Éducation nationale grâce à une diversité d'activités physiques et sportives : développer des savoir-faire, acquérir de l'autonomie, faciliter la prise de conscience de l'image et du corps dans l'espace, développer les habilités, aptitudes et compétences de l'enfant, développer sa capacité d'adaptation et de coopération, acquérir des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé, le guider vers l'autonomie et le sensibiliser aux règles de la vie en groupe. La programmation des séances se fait en 5 cycles « de vacances à vacances ». Les éducateurs interviennent à temps complet auprès des 8 écoles élémentaires de la ville dans les équipements sportifs, ce qui représente **77 classes du CP au CM2**, soit 1880 élèves. Le temps d'intervention total est de **1210 heures par an**.

Le service des sports accompagne les équipes enseignantes et/ou l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) dans la mise en œuvre de projets favorisant les échanges inter-écoles auxquels 1300 enfants en moyenne participent aux événements, comme la course longue, le triathlon et la quinzaine sportive des écoles élémentaires courant juin...

La Ville va encore plus loin dans son soutien en faveur des projets d'écoles...

Les + made in Taverny

> **Un appel à projets en direction des équipes des écoles élémentaires** pour soutenir les initiatives éducatives des enseignants s'inscrivant dans le PEDT. La ville soutient jusqu'à 50% du coût du projet (exemples de projets : séjours, ateliers scientifiques, projet nature...)

> **Pour que Noël soit aussi une fête à l'école,** la Ville offre un cadeau à chaque élève de maternelle, identique pour tous les enfants d'une même section, choisi avec les directions d'écoles. La ville participe également financièrement au spectacle de Noël choisi par les enseignants de chaque école.

> **Soutien aux sorties scolaires,** des classes élémentaires pour permettre aux élèves d'accéder à des musées, des ateliers spécifiques...

> **Remise d'un dictionnaire** à tous les enfants de Grande section de maternelle pour l'entrée au CP et de CM2 en vue de leur entrée en 6^e.

> Afin de respecter le principe de gratuité de l'école publique (principe ré-affirmé dans la loi Blanquer du 28/07/2019), la Municipalité a délibéré et voté **un forfait important pour l'achat de fournitures scolaires et de matériels pédagogiques** (cahiers, stylos, livres...). Chaque enseignant dispose d'une enveloppe pour lui permettre d'acheter des fournitures en début d'année et du matériel pour la bonne conduite de ses projets avec les élèves.

> Ce forfait se complète d'un **soutien important aux bibliothèques des écoles** pour permettre aux équipes enseignantes l'acquisition et le renouvellement de fond documentaire.

> **Mise à disposition de matériel et de personnel pour les kermesses des écoles**
Barnums, barrières, barbecues, tables, chaises, installation et démontage, dans la mesure du possible.

> **Reprographie** de 50 000 pages / an.

> **Mise à disposition des 2 cars de la ville** pour le transport des élèves lors des sorties à raison d'un bus par classe pour toutes les écoles. Rotations quotidiennes des cars vers la piscine et les installations de la ville.

> **Mise à disposition de matériels informatiques** (dotation photocopieurs, matériels de direction, matériels salle informatique, acquisition et installation de VPI depuis 2014 dans les classes de CM2, CM1 et CE2, contrat de maintenance).

> En partenariat avec la communauté d'agglomération du Val Parisis, **les enfants de la GS au CM2 bénéficient d'un accès privilégié à la piscine** tout au long de l'année scolaire.

L'OFFRE ÉDUCATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE HORS TEMPS SCOLAIRE



Au théâtre Madeleine-Renaud

Sortez en famille, entre amis au théâtre Madeleine-Renaud !

Un choix de spectacles vous est proposé dans les différentes disciplines artistiques qui s'entrecroisent ; certains vont susciter rêveries, d'autres une réflexion sur le monde. Tour à tour, vous serez émus, troublés, joyeux, mais la rencontre avec les artistes est toujours un moment fort de partage.

Cette année encore, des ateliers autour des spectacles seront proposés aux petits comme aux grands, leur permettant d'appréhender l'envers du décor, l'exigence de la création et surtout l'aventure humaine entre la rencontre d'une équipe artistique et le public. Ces moments de rencontre et de pratique encourageront chacun à aller au-delà des spectacles, au plus près des artistes et de leurs univers. À partager en famille, entre amis, des plus petits aux plus grands.



Nouveau cette année !

THÉÂTR'O GOÛTER

Un spectacle, un goûter sur une sélection de spectacles jeune public !



TAMAO

Ciné-spectacle dès 4 ans

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019 à 16h

+ atelier bruitage parent / enfant le samedi 16 novembre 2019 de 15h à 15h45



SOULIERS DE SABLE

Sans le cadre du Festival Théâtral du Val-d'Oise

Théâtre dès 6 ans

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2019 à 16h



YSENGRIN

Théâtre gestuel et musical dès 7 ans

SAMEDI 29 FÉVRIER 2020 à 16h

+ atelier parent / enfant «Le chant des signes» le samedi 29 février 2019 à 14h
autour de la sensibilisation à la langue des signes



JE BRASSE DE L'AIR

Spectacle en déambulation dès 6 ans

SAMEDI 25 AVRIL 2020 à 14h, 15h30 et 17h

+ atelier «Machines ailées» ouvert à tous (horaires à confirmer)

Le conservatoire Jacqueline-Robin

Le Conservatoire municipal de musique et de théâtre Jacqueline-Robin à rayonnement communal, classé par l'État, a pour objectif de permettre à tous d'accéder à la pratique de la musique. En 2018-2019, il **accueille 650 élèves** que ce soit dans des cursus d'études ou dans des ateliers...

En 2016, il a ouvert 2 ateliers pour les 0-3 ans : la **sensibilisation musicale prénatale dès le 4^e mois de grossesse et Bébissimo®**, un éveil musical collectif dès l'âge de 3 mois et jusqu'à l'âge de 3 ans, avec un parent accompagnateur.



L'Atelier municipal d'arts plastiques (AMAP)

L'Atelier municipal d'arts plastiques **accueille entre 70 et 80 enfants** de 4 à 11 ans, chaque année. Dans ces ateliers ils découvrent la pratique du dessin, de la peinture, du volume, de la gravure, de la céramique, de la création numérique, du film d'animation...

Faire preuve d'imagination et de créativité, enrichir sa culture des arts visuels et d'histoire de l'art... sont autant de compétences mises en œuvre au sein de l'atelier.



Dans le cadre du « plan mercredi », un professeur d'arts plastiques interviendra tous les mercredis matin pour un groupe d'enfants âgés de 3 à 6 ans, fréquentant les accueils de loisirs tous les mercredis.



— La médiathèque « Les Temps Modernes » —

Des animations en direction des enfants, inscrits ou non, sont proposées toute l'année, afin de mettre en valeur les collections et les services offerts par la médiathèque à son public : expositions, projections vidéo, concerts, spectacles, conférences, débat et des ateliers tels que : heure du conte, projections de vidéos, ateliers de travaux manuels, ateliers numériques, sessions de jeux : Wii et jeux de plateau ...



— L'École municipale des sports (EMS) —



Riche de 34 ans d'expérience, le service des Sports n'a cessé d'enrichir son offre de disciplines sportives traditionnelles et modernes : athlétisme, gymnastique, handball, ultimate, rugby, badminton, tennis de table, basket ball, volley ball, course d'orientation, vélo, rollers, escalade, thèque (base ball), hockey, tchouk ball, kinball, cirque, accrosport.

Tout de suite après l'école, l'École municipale des sports (EMS) propose de découvrir et de pratiquer différentes activités sportives. La richesse du contenu et l'alternance des activités dispensées, dans un but non compétitif, contribuent à l'orientation sportive de certains enfants vers des clubs de la ville.

L'EMS accueille **250 enfants âgés de 4 à 18 ans, dont 200 enfants dans la tranche 4/11 ans.**

La structure est ouverte du lundi au vendredi dans les équipements sportifs de la Ville.

Pendant les vacances scolaires, l'École municipale des sports a pour objectif de **permettre**

aux enfants et adolescents qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'activités sportives et de loisirs (sous forme de stage multisports) réparties par tranches d'âge :

les 6/7 ans, 8/11 ans, 12/14 ans et 15/18 ans. En moyenne, le service des Sports accueille 400 enfants sur l'ensemble des périodes des vacances scolaires. Et enfin, dans le cadre des plans mercredis, deux ETAPS interviennent le

matin pour deux groupes d'enfants de 6 à 10 ans fréquentant les accueils de loisirs tous les mercredis.



Les maisons des habitants



Une séance aide aux devoirs (CLAS)

La Ville dispose de deux espaces de proximité. Les activités sont proposées en cohérence avec le projet social de la Maison des habitants et intègrent les objectifs éducatifs du PEDT. L'accès à la Maison des habitants est soumis à un dossier d'adhésion annuel. Ils sont ouverts à tous quels que soient leurs ressources et leur lieu d'habitation.

Durant l'année scolaire, **actions d'accompagnement à la scolarité dans le cadre du dispositif CLAS** dans les maisons des habitants Joséphine-Baker et Georges-Pompidou :

- aide aux devoirs à partir du CP (élémentaires et collège) le soir après l'école et le mercredi matin
- activités éducatives, culturelles, scientifiques,..
- animations et ateliers pédagogiques, sorties
- stage de révision brevet pendant les vacances
- rencontres avec les familles
- relation école

L'aide aux devoirs est assurée par des agents municipaux permanents et vacataires ainsi que des bénévoles. Dans chaque structure un référent CLAS assure le suivi des enfant en lien avec la famille et les établissements scolaires.

- **Activités Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** les mercredis après-midi et vacances scolaires pour les 6-17 ans
- **Projet DÉMOS**, école Marcel-Pagnol, Maison des habitants Georges-Pompidou, collège Carré-Sainte-Honorine.

Les accueils de loisirs

Les activités encadrées le mercredi et pendant les vacances scolaires sont des activités extrascolaires facultatives. Les accueils le mercredi sont répartis dans les différents quartiers de la ville de manière à

ce que les sites ne soient pas à plus de 2 km de l'école de l'enfant et que les maternelles et les élémentaires soient proches.

Des mini-séjours d'une durée de trois à cinq jours sont organisés tous les étés.



L'étude est proposée à tous les élèves à partir du CE1 dans toutes les écoles élémentaires sur réservation des familles.

Objectif ? Mettre les élèves en condition pour réviser leurs leçons.

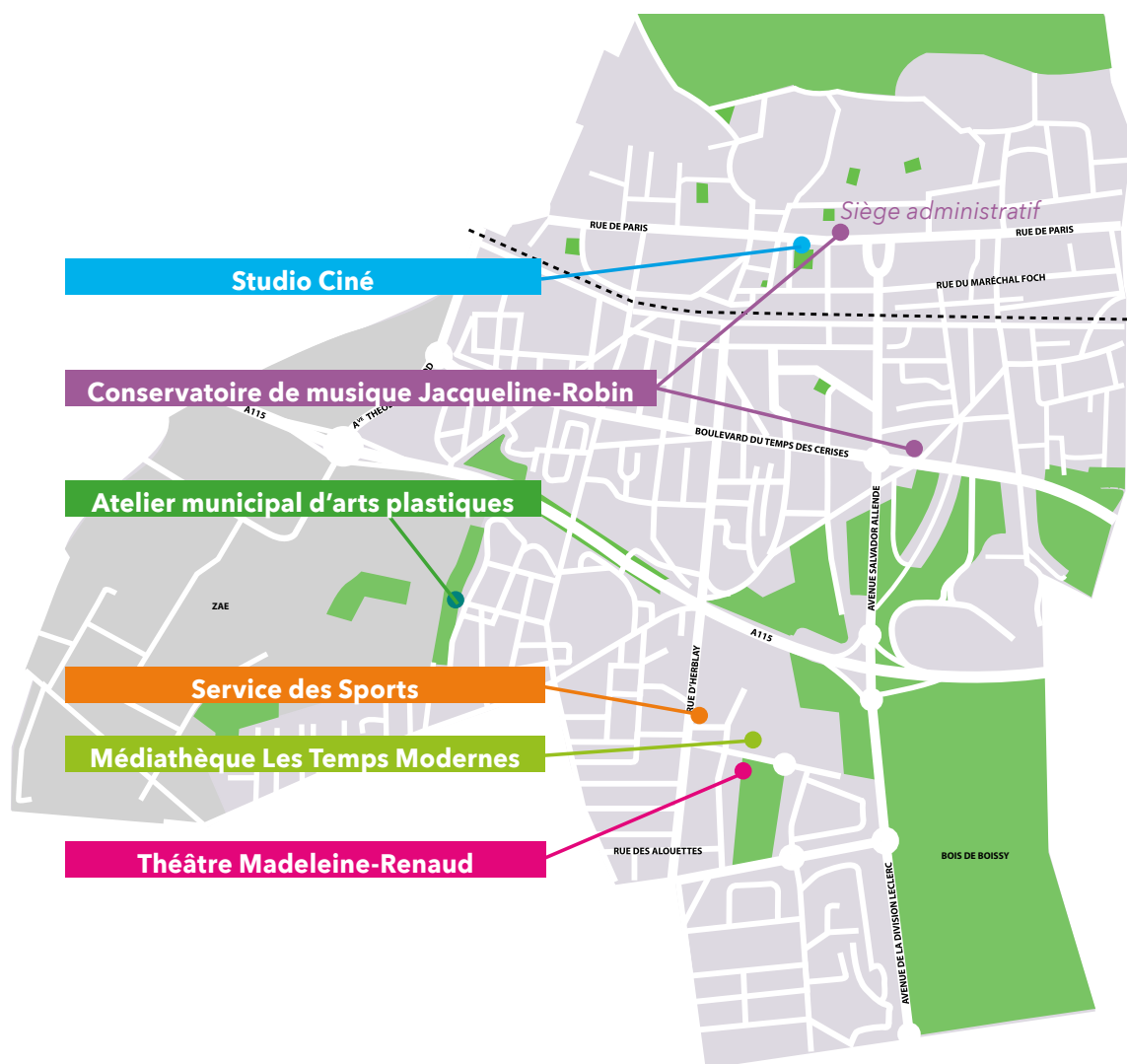
Ce temps municipal est placé sous la respon-

sabilité de la Direction de l'Action éducative :

- Les enseignants qui assurent l'encadrement des études sont sous l'autorité de la ville et considérés comme des agents municipaux.
- Les enseignants sont donc rémunérés par des vacances.



Plan des équipements



■ ATELIER MUNICIPAL D'ARTS PLASTIQUES (AMAP)

14 allée des Cavelines
95150 Taverny
Tél. 06 11 35 26 46

■ CONSERVATOIRE DE MUSIQUE JACQUELINE-ROBIN

- 174 rue de Paris (Siège administratif)
Tél. 01 30 40 27 09
- 44 rue de Montmorency
Tél. 01 39 60 16 53

Courriel : conservatoire@ville-taverny.fr
N° licence : 1-1045888

■ MÉDIATHÈQUE LES TEMPS MODERNES

7 rue du Chemin Vert de Boissy - BP 80001
95150 Taverny
Tél. 01 30 40 55 00
Courriel : mediatheque@ville-taverny.fr
Site Internet : www.les-temps-modernes.org
N° licence : 1-1045887

■ SERVICES DES SPORTS

149 rue d'Herblay
95150 Taverny
Tél. 01 39 95 90 00

■ STUDIO CINÉ

207 rue de Paris
95150 Taverny
Tél. 01 39 97 96 50

■ THÉÂTRE MADELEINE-RENAUD

Accueil billetterie
6, rue du Chemin Vert de Boissy
95150 Taverny
Tél. 01 34 18 65 10
Courriel : tmr@ville-taverny.fr
www.ville-taverny.fr
N° licences : 1-1045886 / 2-1045889 / 3-1045890

